

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 FEVRIER 2019

Le 14 février 2019, à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL convoqué le 08 février 2019, s'est réuni sous la Présidence de M. Jean-Yves SENANT.

ETAIENT PRESENTS : M. SENANT, Mme BERGEROL, Mme ROLLAND, M. COLIN, Mme COTTENCEAU, M. SERIN, Mme SANSY, M. MARTIN, Mme SCHLIENGER, M. LEGRAND, Mme PRECETTI, M. CHARRIEAU, Mme BETOUATI, M. FOUQUET, Mme COVI, M. LE LAMER, M. OLLIVRY, Mme QUINZIN, Mme LEMMET, M. LIMBORG, Mme MESSAOUDI, M. VOULDOUKIS, Mme FAURET, M. NEHME, Mme MACIEIRA-DUMOULIN, Mme GENEST, M. GOULETTE, M. CELESTIN, Mme BERTHIER, Mme PHAM-PINGAL, M. PASSERON, Mme LAJEUNIE, M. DURIEZ, M. AIT-OUARAZ, M. HUBERT, M. ADDA, Mme CHARRIER, M. RUFAT, Mme DELPECH, M. MEUNIER, M. ARIPA, Mme LE BRIS, Mme LESIEUR.

ETAIENT REPRESENTES : M. LE BOURHIS, M. MEDAN, Mme LEON, Mme BENOIT, Mme HAGEL, M. FEUILLADE.

Mme LEMMET est désignée comme secrétaire.

## TOUT D'ABORD LE CONSEIL MUNICIPAL RATIFIE LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOGEMENT DE FONCTION DE LA CRECHE MUNICIPALE « LA SOURCE » AU PROFIT D'UNE DIRECTRICE DE CRECHE AFIN DE MODIFIER LES MODALITES DE REGLEMENT DU LOYER. (22/11/2018)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE PRET A TAUX FIXE AVEC LA CAISSE D'EPARGNE ÎLE-DE-FRANCE POUR UN MONTANT DE 6 MILLIONS D'EUROS. (22/11/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SOCIETE DE CONSEIL BONSENS CONSEIL POUR UN ACCOMPAGNEMENT SUR LA REALISATION DU RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE POUR UN MONTANT DE 7 200 EUROS TTC. (21/11/2018)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE ET DU CENTRE MUNICIPAL DE LOISIRS DUNOYER DE SEGONZAC SUR LE SECTEUR LAVOISIER – TRAVAUX DE CLOS ET COUVERT PASSE AVEC LE GROUPEMENT SAS SNB / SAS SAVOIE DONT LA SOCIETE SNB EST LE MANDATAIRE POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 184 107.29 EUROS TTC. (27/11/2018)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE REFECTION DES COUVERTURES DE LA MAISON DES ANS TONIQUES ET DU MULTI-ACCUEIL LA FONTAINE PASSE AVEC LA SOCIETE THERMOSANI POUR UN MONTANT EN MOINS VALUE DE 7 792,80 EUROS TTC. (27/11/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LE THEATRE FIRMIN GEMIER / LA PISCINE POUR LA MISE EN PLACE D'UN PARTENARIAT POUR LA SAISON MUSICALE 2018/2019 CONCERNANT LES CONCERTS CLASSIQUES. (13/11/2018)
- ADOPTION DE LA CONVENTION TRIPARTITE POUR LA MISE EN PLACE DU REGLEMENT DE LA TAXE SPECIALE ADDITIONNELLE (TSA) PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE A PASSER AVEC LA TRESORERIE D'ANTONY ET LE CENTRE NATIONAL DU CINEMA (CNC). (29/11/2018)
- DECISION PORTANT MODIFICATION DE L'ENCAISSE ET DU FOND DE CAISSE DE LA REGIE DE RECETTES DU CINEMA MUNICIPAL LE SELECT A ANTONY POUR L'ENCAISSEMENT DE LA BILLETTERIE DES ENTREES ET LES RECETTES DE LA VENTE DE BOISSONS ET CONFISERIES. (27/11/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC L'ASSOCIATION COURS DE MARGUERITES POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER D'ANGLAIS AU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL – DECISION MODIFICATIVE AFIN DE RECTIFIER UNE ERREUR DANS LES DATES D'INTERVENTION. (03/12/2018)
- EXERCICE DE DROIT DE PREEMPTION SUR LE BIEN SIS 170 RUE ADOLPHE PAJEAUD POUR UN MONTANT DE 340 000 EUROS. (04/12/2018)
- ADOPTION D'UN BAIL A LOYER CONCLU ENTRE LA VILLE ET L'ETAT POUR LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A USAGE DE BUREAUX SITUES AU 24 AVENUE JEANNE D'ARC AU PROFIT DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'INSPECTION D'ACADEMIE DE L'EDUCATION NATIONALE DES HAUTS DE SEINE MOYENNANT UN LOYER ANNUEL DE 18 850 EUROS HT ET HORS CHARGES. (05/12/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE L'ASSOCIATION INSTITUT D'EDUCATION ET DES PRATIQUES CITOYENNES DE LOCAUX SITUES AU 3 AVENUE DU NOYER DORE. (06/12/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX COMMUNAUX SIS 105 AVENUE SAINT-EXUPERY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « VIVRE A LA FONTAINE SAINT-EX ». (06/12/2018)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU CONTRAT DE SERVICES « BERGER LEVRAULT ECHANGES SECURISES » POUR LE TRANSFERT DE DONNEES AU FORMAT PES V2 DU SERVICE FINANCIER AVEC LA SOCIETE BERGER LEVRAULT AFIN D'AJOUTER DES PRESTATIONS D'UN MONTANT TOTAL DE 1 860 EUROS TTC. (07/12/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE STAGE POUR LA REALISATION D'UN PROJET D'INGENIEUR DES ELEVES DE 3EME ANNEE D'AGROPARISTECH CONCERNANT LE REAMENAGEMENT DU BOIS DE L'AURE. (07/12/2018)
- EXERCICE DE DROIT DE PREEMPTION SUR LE BIEN SIS 170 RUE ADOLPHE PAJEAUD – DECISION MODIFICATIVE AFIN DE RECTIFIER UNE ERREUR MATERIELLE. (07/12/2018)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE RENOVATION DE LA CUISINE ET TRAVAUX DIVERS DES MULTI-ACCUEILS BLE EN HERBE ET EAU VIVE – LOT 1 – MACRO-LOT BATIMENT AVEC LA SOCIETE BRIAND POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 14 542.40 EUROS TTC. (13/12/2018)
- ATTRIBUTION DE L'ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE DE DISQUES AUDIO MUSICAUX ET NON MUSICAUX DE DVD ET DE BLUE RAY POUR LA VILLE D'ANTONY (APPEL D'OFFRES OUVERT) : LOT 1 : DISQUES AUDIO MUSICAUX (TOUS LES GENRES MUSICAUX) AVEC LA SOCIETE GAM POUR UN MONTANT MINIMUM ANNUEL DE 9 000 EUROS HT ET SANS MONTANT MAXIMUM – LOT 2 : DISQUES AUDIO NON MUSICAUX (TEXTES LUS POUR ADULTES ET LA JEUNESSE) AVEC LA SOCIETE RDM VIDEO POUR UN MONTANT MINIMUM ANNUEL DE 1 000 EUROS HT ET SANS MONTANT MAXIMUM – LOT 3 : DVD ET BLUE RAY (FICTIONS ET DOCUMENTAIRES) AVEC LA SOCIETE ADAV POUR UN MONTANT MINIMUM ANNUEL DE 20 000 EUROS HT ET SANS MONTANT MAXIMUM. (13/12/2018)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX ET ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX (APPEL D'OFFRES OUVERT) : LOT 1 : BATIMENTS PETITE ENFANCE AVEC LA SOCIETE SAMSIC POUR UN MONTANT ANNUEL DE 213 000 EUROS HT – LOT 2 : BATIMENTS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES AVEC LA SOCIETE DERICHEBOURG PROPLETE ET SERVICES ASSOCIES POUR UN MONTANT ANNUEL DE 400 628 EUROS HT – LOT 3 : BATIMENTS ADMINISTRATIFS – TERTIAIRES – CULTURELS ET SPORTIFS AVEC LA SOCIETE SAMSIC POUR UN MONTANT ANNUEL DE 473 220 EUROS HT – LOT 4 : NETTOYAGE DE LA VITRERIE TOUS SITES AVEC LA SOCIETE YES SERVICES POUR UN MONTANT ANNUEL DE 77 484.17 EUROS HT – LOT 5 : PRESTATIONS PONCTUELLES DE NETTOYAGE TOUS SITES AVEC LA SOCIETE SERVICEAN POUR UN MONTANT ANNUEL DE 10 000 EUROS HT – LOT 6 : PRESTATIONS D'ENTRETIEN – RAMASSAGE DES FEUILLES ET VIABILISATION HIVERNALES AVEC LA SOCIETE SAMSIC POUR UN MONTANT ANNUEL DE 103 175.77 EUROS HT. (13/12/2018)

- DECISION INSTITUANT UNE REGIE DE RECETTES TEMPORAIRE POUR L'ORGANISATION D'UNE ACTIVITE PATINOIRE AU PARC MARC SANGNIER DU 14 DECEMBRE 2018 AU 06 JANVIER 2019. (10/12/2018)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°8 AU MARCHE D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX DE LA VILLE D'ANTONY – LOT 3 – BATIMENTS ADMINISTRATIFS – CULTURELS – INDUSTRIELS – SPORTIFS ET PERISCOLAIRES AVEC LA SOCIETE SAMSIC POUR UN MONTANT EN MOINS VALUE DE 1 210.58 EUROS HT. (14/12/2018)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE RENOVATION DE LA CUISINE ET TRAVAUX DIVERS DES MULTI-ACCUEILS BLE EN HERBE ET EAU VIVE – LOT 4 – FAUX PLAFONDS AVEC LA SOCIETE GOBIN ET FILS POUR UN MONTANT EN MOINS VALUE DE 6 620.81 EUROS TTC. (14/12/2018)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE RENOVATION DE LA CUISINE ET TRAVAUX DIVERS DES MULTI-ACCUEILS BLE EN HERBE ET EAU VIVE – LOT 6 – ELECTRICITE AVEC LA SOCIETE AFILEC POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 425.63 EUROS TTC. (14/12/2018)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE RENOVATION DE LA CUISINE ET TRAVAUX DIVERS DES MULTIS-ACCUEILS BLE EN HERBE ET EAU VIVE – LOT 7 – EQUIPEMENTS DE RESTAURATION AVEC LA SOCIETE I.D.F.C. POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 4 564.80 EUROS TTC. (14/12/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LA SOCIETE STALLERGENES POUR L'ORGANISATION D'UN EVENEMENT D'ENTREPRISE A L'ESPACE VASARELY LE 20 DECEMBRE 2018 POUR UN MONTANT DE 6 920.80 EUROS TTC. (13/12/2018)
- CONCLUSION D'UN PROTOCOLE TRANSACTIONNEL AVEC UN AGENT. (18/12/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA CITE DE LA MUSIQUE POUR LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF DEMOS POUR LES ANNEES 2019/2021 POUR UN MONTANT TOTAL DE 12 000 EUROS TTC. (18/12/2018)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE PRET A TAUX FIXE AVEC LA BANQUE POSTALE POUR UN MONTANT DE 4 MILLIONS D'EUROS. (19/12/2018)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE RENOVATION DE LA CUISINE ET TRAVAUX DIVERS DES MULTI-ACCUEILS BLE EN HERBE ET EAU VIVE – LOT 5 – PLOMBERIE – CVC PASSE AVEC LA SOCIETE LA LOUISIANE POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 17 015.71 EUROS TTC. (20/12/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES HAUTS DE SEINE AFIN D'INSCRIRE LE CINEMA LE SELECT AU SEIN DU DISPOSITIF COLLEGE AU CINEMA. (21/12/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION COUP DE POUCE POUR DES INTERVENTIONS AU SEIN DU DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE POUR UN MONTANT DE 2 000 EUROS TTC. (21/12/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION ASTI POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL. (21/12/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION CERCLE CULTUREL ET ARTISTIQUE D'ANTONY POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL. (21/12/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION ATELIER D'ART FULGERAS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL. (21/12/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION BIEN VIVRE ENSEMBLE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL. (21/12/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION FRANÇAIS POUR TOUS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE CINQ SALLES DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL. (21/12/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION FEMMES RELAIS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE QUATRE SALLES DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL. (21/12/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION AGEFA POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL. (21/12/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION LA GRANDE CORDEE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL. (21/12/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL COLLECTIF RESIDENTIEL AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DYNAMIC GUILLEBAUD. (21/12/2018)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DE LA MAIRIE ANNEXE LA FONTAINE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION LA DANSE DES MOTS. (21/12/2018)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE PRET A TAUX FIXE AVEC LA BANQUE POSTALE POUR UN MONTANT DE 3,5 MILLIONS D'EUROS. (21/12/2018)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES EN ASSURANCES (APPEL D'OFFRES OUVERT). (21/12/2018)
  - ✓ Lot n°1 : Responsabilité générale et risques annexes à la société AXA, pour un montant annuel estimé de 16 699,92 euros ttc
  - ✓ Lot n°2 : Dommages aux biens et risques annexes à la société SMACL ASSURANCES, pour un montant annuel estimé de 105 468,51 euros ttc
  - ✓ Lot n°3 : Automobile et risques annexes à la société ASSURANCES SECURITE, pour un montant annuel estimé de 111 544,09 euros ttc
- ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE DU CENTRE MARITIME PAUL ROZE A ARZON AVEC LA SOCIETE F2E POUR UN MONTANT DE 269 000 EUROS HT. (21/12/2018)
- ADOPTION D'UN CONTRAT A PASSER AVEC LA SOCIETE PLANET MONETIC POUR L'ABONNEMENT ET LA MAINTENANCE DES TERMINAUX DE PAIEMENT ELECTRONIQUES INSTALLES DANS DIFFERENTS SITES DE LA VILLE POUR UN MONTANT ANNUEL DE 180 EUROS HT PAR APPAREIL. (07/01/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC LA CITE DE LA MUSIQUE – PHILHARMONIE DE PARIS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE TROIS SALLES DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL. (07/01/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION LA BLETTE HUMAINE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL. (08/01/2019)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE REALISATION D'UN DEPOT DES SERVICES TECHNIQUES SECTEUR SUD-OUEST DU NOUVEAU CIMETIERE – LOT 7 – REVETEMENTS DE SOL – PEINTURE, PASSE AVEC LA SOCIETE SOPRIBAT POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 815,04 EUROS TTC. (11/01/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL. (11/01/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE MADAME VALERIE MAGNAN D'UN BUREAU DANS LE BATIMENT DU 2 RUE LUIGI GALVANI MOYENNANT UN LOYER MENSUEL DE 270 EUROS TTC ET 72 EUROS DE CHARGES MENSUELLES. (16/01/2019)
- ADOPTION DE LA CONVENTION CONCERNANT LE PROGRAMME EUROPA CINEMAS MEDIA A PASSER AVEC L'ASSOCIATION EUROPA CINEMAS AFIN DE MAINTENIR LE CINEMA LE SELECT EN QUALITE DE MEMBRE DU RESEAU EUROPA CINEMAS. (16/01/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME LE VERNROY POUR L'ANIMATION AU 11 – ESPACE JEUNES DU CYCLE « METHODOLOGIE ET APPRENTISSAGE » A DESTINATION DES COLLEGIENS ET DE LEURS PARENTS LES 22 JANVIER ET 16 MARS 2019 POUR UN MONTANT DE 400 EUROS TTC. (18/01/2019)
- ADOPTION D'UN CONTRAT A PASSER AVEC LA SARL TOHU BOHU POUR LA REPRESENTATION DU SPECTACLE « MMMH C'EST BON » LE 27 MARS 2019 A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE POUR UN MONTANT DE 560 EUROS TTC. (22/01/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MONSIEUR DAVID COUDREY POUR L'ANIMATION D'UN STAGE BANDE DESSINEE DU 25 FEVRIER AU 1<sup>er</sup> MARS 2019 AU 11 ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 451,50 EUROS TTC. (22/01/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ENTREPRISE MELENTANE POUR UN ATELIER DE DECOUVERTE DE LA CARTE MENTALE LE MARDI 26 MARS 2019 AU 11-ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 165 EUROS TTC. (23/01/2019)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE VENTE A PASSER AVEC SELVAMONOS PRODUCTIONS POUR UN CONCERT DU GROUPE LA DAME BLANCHE LE 8 FEVRIER 2019 A L'ESPACE VASARELY POUR UN MONTANT DE 2 532 EUROS TTC. (23/01/2019)
- TRAVAUX RELATIFS A LA RESTAURATION, L'ENTRETIEN ET LA MISE EN CONFORMITE DE L'EGLISE SAINT-SATURNIN A ANTONY : VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDES DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES, DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE, DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE ET DU FONDS D'INVESTISSEMENT METROPOLITAIN DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS. (25/01/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES A TITRE GRACIEUX AU PROFIT DU COLLEGE LA FONTAINE. (25/01/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME CAUSSE MERGUI ORTHOPHONISTE POUR DES INTERVENTIONS AU SEIN DU DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE POUR UN MONTANT DE 8 720 EUROS TTC. (25/01/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME ANNE DE COURSON POUR L'ORGANISATION D'UN COIN CAFE DES AINES POUR UN MONTANT DE 750 EUROS TTC. (25/01/2019)

# ORDRE DU JOUR

oOo

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL CONCERNANT L'ARRETE INTER-PREFECTORAL DU 20 DECEMBRE 2018 PORTANT AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE CONCERNANT LE PROJET DE CREATION DE LA LIGNE 18 DU RESEAU DE TRANSPORT DU GRAND PARIS EXPRESS RELIANT LES GARES AEROPORT D'ORLY A VERSAILLES CHANTIERS

- RECONDUCTION DU DISPOSITIF DU BUDGET PARTICIPATIF POUR L'ANNEE 2019 -

POUR : 49

- RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA VILLE EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES -
- RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA VILLE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE -

## **I - FINANCES** -

- DEBAT CONCERNANT LES ORIENTATIONS GENERALES DU BUDGET 2019 -

- FIXATION DES DUREES D'AMORTISSEMENT RELATIVES AUX TRAVAUX DE VOIRIE POUR COMPTE DE TIERS -

POUR : 43 - ABSTENTION : 06

## **II - URBANISME-AFFAIRES FONCIERES** -

- ANTONYPOLE : CESSION AU GROUPEMENT LINKCITY ILE DE FRANCE, MANDATAIRE / EMERIGE RESIDENTIEL DE PARCELLES SISES AVENUES LEON HARMEL ET FRANCOIS ARAGO CADASTREES CM 208, CO 215 ET CO 242 -

POUR : 41 - ABSTENTION : 08

## **III - PERSONNEL** -

- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS -

POUR : 49

- CREATION DES EMPLOIS NECESSAIRES POUR ASSURER LES BESOINS LIES A L'ACCROISSEMENT D'ACTIVITE TEMPORAIRE OU SAISONNIER -

POUR : 49

- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE DE PREVENTION DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE-SAVOIE (CDG 74) POUR LA SURVEILLANCE MEDICALE DES AGENTS DU CENTRE DE VACANCES PERMANENT DE LA VILLE D'ANTONY A SAMOENS - RENOUVELLEMENT -

POUR : 49

- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE DE PREVENTION DU CENTRE DE GESTION DU MORBIHAN (CDG 56) POUR LA SURVEILLANCE MEDICALE DES AGENTS DU CENTRE DE VACANCES PERMANENT DE LA VILLE D'ANTONY A KERJOUANNO -

POUR : 49

- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'ADHESION AU SECRETARIAT MEDICAL DU CENTRE DE GESTION DU MORBIHAN (CDG 56) POUR LES AGENTS DU CENTRE DE VACANCES PERMANENT DE LA VILLE A KERJOUANNO - RENOUVELLEMENT -

POUR : 49

## **IV - VALLEE SUD GRAND PARIS** -

- DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL DE TERRITOIRE DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLEE SUD GRAND PARIS -

Mme LE BRIS est élue

## **V - EDUCATION** -

- FUSION DES DEUX ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE DUNOYER DE SEGONZAC EN UNE ECOLE UNIQUE POUR LE GROUPE SCOLAIRE -

POUR : 48 - ABSTENTION : 01

- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT PASSEE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS DE SEINE RELATIVE A LA PRESTATION DE SERVICE D'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT PERISCOLAIRE -

POUR : 49

## **VI- SPORTS** -

- DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DES TENNIS MUNICIPaux ET DE LA SALLE DE CONVIVIALITE DU CLUB HOUSE DU STADE GEORGES SUANT : ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC PASSE AVEC LE TENNIS CLUB D'ANTONY -

POUR : 49

## **VII- AFFAIRES DIVERSES** -

- ADOPTION DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS 2019 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS NON SEDENTAIRES D'ANTONY DENOMMEE « LE MARCHÉ DES DECOUVERTES » POUR LA PROMOTION ET L'ANIMATION DU MARCHÉ D'ANTONY ET L'INFORMATION DES USAGERS -

POUR : 49

- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'UTILISATION DE L'ABATTEMENT DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES (TFPB) A PASSER AVEC L'ETAT ET HAUTS DE BIEVRE HABITAT DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE 2015-2020 -

POUR : 49

- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITE DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE 2015-2020 A PASSER AVEC L'ETAT ET HAUTS DE BIEVRE HABITAT -

POUR : 49

- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DES HAUTS DE SEINE POUR LE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION CONCERNANT LE PROJET « CONNECTONS-NOUS » -

POUR : 49

- ADOPTION D'UNE CONVENTION FIXANT LES MODALITES DE LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU FONCTIONNEMENT DE LA CRECHE ASSOCIATIVE P'TITE FRAMBOISINE -

POUR : 48 - ABSTENTION : 01

- APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES COMMISSIONS RELATIVES A LA COMMANDE PUBLIQUE - MODIFICATIF -

POUR : 48- ABSTENTION : 01

- RETROCESSION DE CONCESSION TRENTENAIRE DANS LE CIMETIERE COMMUNAL -

POUR : 49

- VOEU DU CONSEIL MUNICIPAL RELATIF AUX DYSFONCTIONNEMENTS DE LA LIGNE BDURER -

POUR : 49

Fin de la séance à 00h00  
Antony, le 15 février 2019

Le Maire d'Antony,  
Jean-Yves SÉNANT